HEPL
Haute Ecole de la Province de Liège

HELMO
Haute Ecole Libre Mosane

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

Province
de Liège
Haute Ecole de la
Province de Liège
CAMPUS 2000

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

QUELS SONT LES RÔLES DU GESTIONNAIRE INTERNATIONAL ?

- Gérer le montage et le suivi de projet de coopération ou de développement social ;
- Participer de façon responsable, réaliste en constructive à l'aide internationale au développement ;
- Découvrir les cultures du monde dans une perspective utile.

QUELS SONT SES DOMAINES D'ACTIONS ?

- Les organisations publiques ou privées œuvrant à la coopération internationale ou plus spécifiquement à la coopération au développement ;
- Les entreprises d'économie sociale ;
- Les institutions publiques locales ou régionales ;
- Les entreprises en général, appelées à renforcer leur axe de responsabilité citoyenne ;
- Toute organisation prévoyant la gestion de projets dans le contexte international.

QUELLES SONT LES FONCTIONS DU GESTIONNAIRE INTERNATIONAL ?

- Gestionnaire de projet en charge du suivi et du contrôle administratif, financier ou technique ;
- Collaborateur technique dans les institutions internationales ;
- Responsable technique dans des entreprises d'économie sociale, les organismes d'éducation permanente ;
- Chargé du suivi des programmes de coopération au sein des provinces et communes, d'associations actives dans le domaine de la solidarité et de la migration internationale, des mutuelles et des syndicats ;
- Agent de sensibilisation des programmes de développement ;
- ...

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** - plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **A**ctivités d'**A**pprentissage (**AA** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **U**nités d'**E**nseignement (**UE**).

CRÉDIT ECTS

Les **U**nités d'**E**nseignement d'un programme sont planifiées de manière à ce que la **charge de travail** de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le **crédit ECTS**, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

BLOC

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **U**nités d'**E**nseignement sont organisées au 1er quadrimestre *(Q1)*, au 2e *(Q2)* ou sur toute l'année *(Annuelles)*. Certaines d'entre elles peuvent être suivies au Q1 ou au Q2 en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

1. **L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel.** L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2e bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
2. **L'étudiant a acquis au moins 45 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. MINIMUM 60 CRÉDITS
3. **L'étudiant a acquis au moins 30 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. MAXIMUM 60 CRÉDITS

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :
- 1er quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2e quadrimestre : du 1er février au 30 juin
- 3e quadrimestre : du 1er juillet au 13 septembre

APPRENDRE durant 3 blocs d'études pour obtenir le diplôme de

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

Année académique : 2019/2020

Bachelier en coopération internationale

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT			CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication en langue anglaise			7		Annuel
	Anglais			75	
	Informatique: outils du professionnel			15	
Communication en langue étrangère			6		Annuel
	Choix :	Arabe		75	
		Espagnol			
		Néerlandais			
		Portugais			
Communication et gestion de projets			9		Q2
	Gestion et logistique de projet et coopération			30	
	Séminaires: partim 2			15	
	Techniques d'expression écrite et orale en langue française			45	
	Techniques informatiques de communication			30	
Comptabilité générale			6		Annuel
	Comptabilité générale			90	
Economie générale et appliquée y compris au développement			9		Q1
	Economie du développement			45	
	Economie générale et appliquée			45	
	Séminaires: partim 1			15	
Géographie, géopolitiques et histoires des philosophies et des religions			5		Q1
	Géographie, géopolitiques et relations internationales			30	
	Histoire des philosophies et des religions			30	
Notions juridiques et techniques de rédaction			5		Q1
	Droit civil et public			30	
	Maîtrise de la langue française			15	
Sociologie et gestion des ressources humaines			9		Q1
	Approche anthropologique et sociologie du développement			60	
	GRH dans un contexte multicullturel			30	
	Séminaire: Soft Skills			15	
Statistiques descriptives			4		Q2
	Informatique: utilisation du tableur			15	
	Mathématiques et statistiques			30	
TOTAL			60	735	

Année académique : 2019/2020

Bachelier en coopération internationale

Bloc : 2*

UNITES D'ENSEIGNEMENT			CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication en 2ème langue étrangère			6		Annuel
	Choix :	Arabe		75	
		Espagnol			
		Néerlandais			
		Portugais			
Economie du développement et communication orale professionnelle			7		Q1
	Communication orale professionnelle			15	
	Economie du développement - Approche marketing			45	
Economie générale et appliquée			3		Q2
	Economie générale et appliquée			30	
Gestion de projets, rapportage et langue anglaise			12		Annuel
	Anglais			75	
	Comptes rendus et rapports en français			30	
	Gestion et logistique de projets et coopération			60	
	Principes et législation des marchés publics			15	
Gestion des ressources humaines dans un contexte multiculturel et notions de droit social			4		Q2
	Droit social			30	
	Gestion des ressources humaines dans un contexte multiculturel			30	
Gestion informatisée: pratique du tableur et gestion analytique et budgétaire			6		Q1
	Gestion analytique et budgétaire			45	
	Informatique: utilisation du tableur			30	
La coopération et sa place au niveau des relations internationales			5		Q2
	Géographie, géopolitique et relations internationales			30	
	Politique de coopération			30	
Notions d'éthique et de RSE appliquées au secteur de l'économie sociale et solidaire			4		Q1
	Economie sociale et solidaire			30	
	Ethique et Gouvernance			15	
Questions de méthodes qualitatives et quantitatives pour l'étude et la pratique de projets			9		Q2
	Approche sociologique et anthropologique du développement			60	
	Communication interculturelle			15	
	Méthodes quantitatives de gestion			15	
	Séminaires			30	
Stage			4		Annuel
	Stage			45	
TOTAL			60	750	

*** Pour connaitre les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be**

Année académique : 2019/2020

Bachelier en coopération internationale

Bloc : 3*

15

UNITES D'ENSEIGNEMENT			CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Anglais			3		Q1
	Anglais			30	
Approches critiques du développement durable-soutenable et de l'humanitaire			4		Q1
	Approches anthropologique et sociologique du développement			30	
	Déontologie			15	
Management des organisations impliquées dans la coopération			8		Q1
	Economie du développement - Approche marketing			15	
	Gestion des bases de données			15	
	Gestion financière			30	
	GRH dans un domaine multiculturel			30	
Marchés publics et gestion de projets			5		Q1
	Gestion et logistique de projet et coopération			30	
	Marchés publics: approfondissements			15	
Méthodologies de recherches et rédactions scientifiques			3		Annuel
	Recherche documentaire et rédaction scientifique			15	
	Séminaires			30	
Questions internationales			5		Q1
	Actualités géoéconomiques et géopolitiques			15	
	Droit international			15	
	Relations politiques internationales de 1945 à nos jours			30	
Stage en coopération internationale			15 60		Annuel
	Stage			340	
TFE			14		Annuel
	TFE			0	
2ème langue étrangère			3		Q1
	Choix :	Arabe		30	
		Espagnol			
		Néerlandais			
		Portugais			
TOTAL			60	685	

*** Pour connaitre les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be**

ASPECTS PRATIQUES

PRATIQUER LE MÉTIER

La théorie se pratique dans les activités d'intégration professionnelle : stages, séminaires, rencontre de professionnels. La durée des stages varie selon l'année d'études, et témoigne d'une présence croissante sur le terrain professionnel, soutenue par des séminaires et cours de méthodologie en petits groupes, adoptant la pédagogie du concret (observations, réalisations, projets,...).

Le travail de fin d'études représente l'aboutissement de cette démarche pédagogique.

LORS DU 2e BLOC (45 HEURES)

Une immersion de 15 jours (45 heures) dans un contexte multiculturel, une approche approfondie des principes de gestion et la préparation guidée de projets concrétisent une approche pratique de l'action dans les contextes d'économie sociale et de solidarité internationale.

LORS DU 3e BLOC (15 SEMAINES)

L'étudiant s'investit 15 semaines dans une ONG ou une institution spécialisée dans la coopération. Ce stage réalisé en Belgique et/ou à l'étranger fixe le contexte du travail de fin d'études qui par son approche pratique valorise les compétences linguistiques et de gestionnaire de projet acquises pendant la formation.

DIMENSION INTERNATIONALE

L'axe international est présent tant par l'apprentissage des langues étrangères qui souligne l'importance de la communication que par l'approche nuancée des environnements culturels, religieux et politiques des différentes régions du monde mais aussi des grands thèmes de développement au niveau de la planète comme la gouvernance, l'autonomie et la sécurité alimentaire que la santé des peuples, l'urbanisation, l'eau, les droits des femmes et enfants ou encore le droit à la terre et les changements climatiques...

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

Les équipes pédagogiques, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attachent à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Nos Hautes Écoles sont soucieuses d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL et la HELMo développent (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur orientation, peuvent recevoir une information, une aide ou un soutien. En effet, la HEPL et la HELMo veillent particulièrement à assurer à leurs étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec leurs équipes pédagogiques et administratives : les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR) DE LA HEPL** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français ;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie… ;
- tables de conversation (langues étrangères et français) ;
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation ;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse…), remises à niveau (math, langues, chimie…), auto-évaluation.

Pour la **HELMo**, la Cellule d'Accompagnement Pédagogique et les relais-S.A.R. facilitent l'intégration des étudiants dans l'enseignement supérieur ; favorisent la réussite (atteinte des exigences finales ou intermédiaires des formations) qui passe parfois par la réorientation.

L'étudiant bénéfice, entre autre, d'aides pour : les méthodes de travail, les écrits professionnels, une orientation… Des activités de remédiation et un tutorat sont également mis en place par les relais-S.A.R.

COMMUNIQUER

Les deux Hautes Ecoles mettent à disposition de leurs étudiants et professeurs une plateforme internet sécurisée qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle. Pour la HEPL, il s'agit de l'**Ecole Virtuelle**. Pour la **HELMo**, il s'agit de **Helmo Connect**.

Grâce à ces véritables campus virtuels accessibles via n'importe quelle connexion internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication. Il n'y a pas de pack de cours pour la formation Bachelier en Coopération internationales

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL
Stéphanie DODEIGNE
Coordination +32 (0)4 279 55 59
stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des Relations Internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES HELMo
Amélie MERNIER
a.mernier@helmo.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL et la HELMo sont attentives à fournir à tous leurs étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des Travaux de Fin d'Études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** (de chaque institut) a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes des Haute Ecoles. Le **CEHEPL** (Conseil des Etudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège) et l'**AEH** (Conseil des Etudiants de la Haute Ecole HELMo) soutiennent les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL
cehepl@student.hepl.be

CONSEILS DES ÉTUDIANTS DE LA HELMo
www.aeh-asbl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant…). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations…).

CELLULE EMPLOI HEPL
Marylène WRONA +32 (0)4 279 55 50
marylene.wrona@provincedeliege.be

RELAIS POUR LA HELMo
Judith KAZMIERCZAK
j.kazmierczak@helmo.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

a. Tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante, pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI) via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION
Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

b. La Cellule « Sportif de Haut niveau » peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU
Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

c. La Cellule « étudiant-entrepreneur » valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
   - avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
   - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
   - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR
Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL
Place de la République française 1
4000 Liège
+32 (0)4 279 69 69
hepl.servicesocial@provincedeliege.be

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HELMo
Françoise GUSTIN

+32 (0)4 279 62 30
f.gustin@helmo.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL
pse.coordination@provincedeliege.be

SERVICE VIE ÉTUDIANTE DE LA HELMo
Catherine JANSSEN
+32 (0)4 220 16 29
ca.janssen@helmo.be

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES PROPOSENT proposent aux étudiants de la HEPL de participer, entre autres, à des championnats et tournois de football en salle, basket-ball, tennis de table, football et volley-ball. De plus, la cellule « Sportifs de haut niveau » offre aux étudiants reconnus « espoirs sportifs » un soutien logistique d'accompagnement à la réalisation de leur cursus académique.

ASEP
asep.secretariat@provincedeliege.be

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA HELMo
Catherine JANSSEN
+32 (0)4 220 16 29
ca.janssen@helmo.be

RESTAURATION : la plupart des sites disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.
A proximité des sites, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio…

LES INTERNATS

Plus d'infos sur www.hepl.be (onglet Services, Logement) et www.helmo.be

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).
Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution…).
www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. A ce montant s'ajoutent des frais complémentaires perçus par la HELMo.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau «Bachelier», à :

- 455,01 € en 1ère année et en 2e année (par année académique) ,
- 507,24 € en 3e année.

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à 321,78 € en 1ère et en 2e année et à 374 € en 3e année. Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à 0 €.
Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique (voir avec le secrétariat des étudiants).

CONTACT

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Virginie FANK
+ 32 (0)4 229 86 51
v.fank@helmo.be

COORDINATION DE LA SECTION

Hélène DAMUSEAU
helene.damuseau@hepl.be

ADRESSES & ACCÈS

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

Haute École de la Province de Liège
Campus 2000
Avenue Montesquieu 6
4101 Jemeppe

Haute École Libre Mosane
Campus Guillemins
Rue de Harlez 35
4000 Liège

Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT
hepl@provincedeliege.be
04 279 55 20

2019-2020

HELMO Haute Ecole Libre Mosane

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

Editeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

www.hepl.be

Haute Ecole de la Province de Liège

Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

HEPL Haute Ecole de la Province de Liège